

**Conférence du 20 mars 2018
à 17h00**

**Faculté de Droit et Science Politique
de Nice, Salle 301**

Sur le thème

**La pratique italienne
des modes alternatifs
de règlement dans les différends
en matière familiale**

**par Davide CASTAGNO
Doctorant en droit privé
Université de Turin**

**Cette conférence est particulièrement recommandée
aux étudiants de M1 ou M2, de l'IEJ et doctorants.**

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

La participation à ces conférences entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971. Chaque conférence peut être validée pour 2 heures de formation. Une attestation de présence est délivrée sur simple demande